

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

--

**MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE
POUR LA SENSIBILISATION AU PROBLÈME DES MINES
ET L'ASSISTANCE À LA LUTTE ANTIMINES**

Le 4 avril 2025

Plus de 100 millions de personnes dans le monde vivent sous la menace des mines terrestres, des restes explosifs de guerre et des engins explosifs improvisés.

De l'Afghanistan au Myanmar, du Soudan à l'Ukraine, en passant par la Syrie, le Territoire palestinien occupé et bien d'autres territoires, ces engins meurtriers jonchent les communautés rurales et urbaines, tuent sans distinction des civils et entravent les efforts vitaux en matière d'aide humanitaire et de développement.

Même lorsque les armes se taisent, ces restes de guerre subsistent, tapis dans des champs, des sentiers ou des routes, et menacent ainsi la vie de civils innocents et les moyens de subsistance des populations locales.

Année après année, les courageux spécialistes de la lutte antimines de l'ONU travaillent aux côtés de partenaires pour localiser et éliminer ces armes, sensibiliser les esprits aux risques et évaluer les menaces, et veiller à ce que les populations puissent vivre, travailler et se déplacer en toute sécurité. Ils le font à leurs risques et périls, comme cela s'est vu récemment à Gaza.

Le thème de la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines de cette année, « Agir maintenant pour bâtir un avenir sûr », nous rappelle que la lutte antimines joue un rôle essentiel dans la reconstruction des communautés dévastées, le soutien aux rescapés et l'instauration de la paix.

J'engage les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Convention sur les armes à sous-munitions et la Convention sur certaines armes classiques, et à les mettre pleinement en œuvre. Les normes et principes humanitaires inscrits dans ces traités doivent être respectés et préservés.

J'exhorte également les États à respecter les engagements mondiaux énoncés dans le Pacte pour l'avenir récemment adopté, c'est-à-dire à ne pas utiliser d'armes explosives dans les zones peuplées ou à en limiter le recours, et à soutenir tous les efforts visant à mettre fin à la menace que représentent les engins explosifs.

La lutte antimines porte ses fruits. Ensemble, engageons-nous à bâtir un avenir sûr, ici et maintenant.
